

hypothèses, l'échec favoriserait une nouvelle montée du protectionnisme et inverserait la dynamique mondiale allant dans le sens de la libéralisation économique.

Pour en revenir à notre continent, c'est le Canada qui a pris l'initiative d'ouvrir les négociations qui allaient déboucher sur l'Accord de libre-échange canado-américain.

Nous l'avons fait pour deux raisons principales. Nous avons une conscience aiguë du fait que nous étions le seul grand pays industrialisé qui ne disposait pas d'un accès sûr à un marché d'au moins 100 millions de personnes.

Nous étions également très conscients de l'importance tout à fait unique en leur genre des relations commerciales canado-américaines. Il est compréhensible, je suppose, que l'importance de ces liens et, en particulier, leur asymétrie, soit plus largement comprise au Canada que dans votre pays.

Demandez à n'importe quel Canadien d'identifier notre plus important partenaire commercial et il aura la bonne réponse du premier coup. En revanche, combien y a-t-il d'Américains qui savent que leur plus important partenaire commercial ne se trouve pas de l'autre côté du Pacifique ou de l'Atlantique, mais sur l'autre rive des Grands Lacs? Ou qui savent que leur deuxième partenaire commercial, en importance, ce n'est ni le Japon ni l'Allemagne, mais une province canadienne : l'Ontario?

Nous voulions faire en sorte que les échanges canado-américains soient plus harmonieux et plus prévisibles, moins susceptibles d'être perturbés par des différends, des affrontements ou par le protectionnisme. Il y allait de notre intérêt, et aussi de celui des États-Unis.

Au bout du compte, c'est pourquoi les deux partenaires sont parvenus à s'entendre, parce que l'Accord de libre-échange est avantageux pour les deux parties, au Nord et au Sud.

De nombreux Canadiens ne partageaient pas cette idée. Mais la confiance l'a emporté et c'est sur ce thème que nous avons tenu des élections générales en 1988, et les avons gagnées.

L'Accord est entré en vigueur durant une période de ralentissement économique. Certains rajustements très difficiles ont été faits à mesure que les industries canadiennes se restructuraient pour devenir plus concurrentielles pendant une récession mondiale.

Mais maintenant, quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, ce dernier donne raison à ses concepteurs. En 1988, la valeur des exportations du Canada à destination des États-Unis s'est chiffrée à 102,6 milliards de dollars canadiens,